



ATTESTATION DE NON-CONTESTATION A LA DECLARATION DE CONFORMITE DES TRAVAUX

Permis de construire PC01602421X0009 de Mme et M. SOENEN Vincent
Adresse des travaux : 21bis rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Projet : Construction d'une maison d'habitation

Le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L461-1, L462-1, L462-2, R462-1 à R462-10,

Vu la carte communale approuvée en date du 15 novembre 2007 et révisée le 03 janvier 2012,

Vu l'arrêté municipal du 19 août 2021 délivrant le permis de construire,

Vu la déclaration d'achèvement de travaux du 07 juin 2022 reçue en mairie ce même jour,

Considérant que les travaux effectués par les pétitionnaires sont conformes au permis de construire.

DECIDE :

IL N'EST PAS FAIT OPPOSITION A LA DECLARATION DE CONFORMITE DES TRAVAUX

Etabli à la demande de MAISONS CHARENTAISES, fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Aussac-Vadalle le 14 juin 2022.

Le Maire,
Gérard LIOT

